

INDEX 2021
EGALITE PROFESSIONNELLE
FEMMES-HOMMES

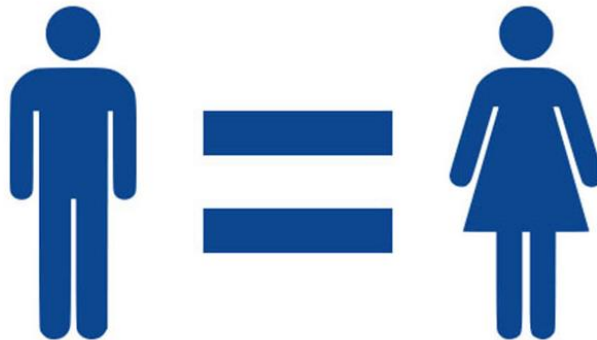


Table des matières

I. Préambule	3
II. Objectif de l'index	3
III. Index sur l'égalité professionnelle au sein de GITEC Human Resources	3

I. Préambule

L'index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est un bilan annuel permettant de pouvoir mettre fin aux inégalités professionnelles. Le décret relatif aux modalités d'application et de calcul de l'index de l'égalité entre les femmes et les hommes s'applique depuis le 1^{er} mars 2020 à toutes les entreprises de plus de 50 salariés H/F.

II. Objectif de l'index

En quoi consiste cet index ?

L'index sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est une note sur 100, obtenue à partir de 5 indicateurs :

- L'écart de rémunération femmes-hommes (noté sur 40 points).
- L'écart dans les augmentations annuelles (20 points).
- L'écart dans les promotions (15 points).
- Les augmentations au retour de congé maternité (15 points).
- La présence de femmes parmi les plus gros salaires de l'entreprise (10 points).

III. Index sur l'égalité professionnelle au sein de GITEC Human Resources

L'égalité professionnelle fait partie des enjeux majeurs sociétaux de GITEC Human Resources.

Indicateurs 2021	Points obtenus	Points maximums de l'indicateur
Ecart de rémunération	34	40
Ecart de répartition des augmentations individuelles	0	20
Ecart de promotions	10	15
Pourcentage de salariées augmentées à au retour d'un congé de maternité	15	15
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	10
Index	64	100